

2025 - 2026
3 à 12 ans



Guide **pour les accueils de loisirs**

www.cheminrouge.fr
Tel. : 03 20 88 32 02

FACHES-THUMESNIL



L'accueil des enfants

3 à 12 ans

Accueil

En ½ journée
ou en journée complète
avec ou sans repas.

A votre arrivée, vous devez vous présenter à l'animateur accueillant pour donner le nom de votre enfant et cocher sa présence ou non pour la restauration.

Si nécessaire, vous pourrez donner des renseignements plus personnels concernant votre enfant à l'animateur accueillant (qui se fera relais auprès des animateurs du groupe).

Chaque responsable, avec son équipe, rédige un projet pédagogique qui détaille le fonctionnement et l'organisation de l'accueil. L'équipe pédagogique veille à sa mise en place. Il est disponible et consultable à l'accueil du centre social.

L'accueil de loisirs est encadré par des animateurs responsables, qualifiés et compétents. En plus de l'équipe d'animation, nous accueillons des stagiaires (BAFA, BPJEPS, DEJEPS...).

Ensuite, votre enfant sera libre de choisir ce qu'il veut faire, en fonction de son humeur, son envie, son centre d'intérêt et son état d'esprit.

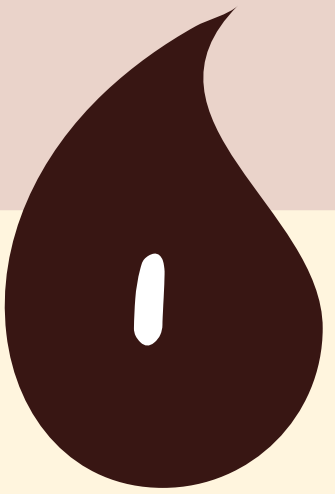
Notre volonté est de donner les moyens à l'enfant d'explorer, en l'accueillant dans un environnement adapté et riche en possibilités d'expériences.

Le programme et le fonctionnement sont susceptibles d'être modifiés en cas de diverses opportunités, de sorties, de manifestations...

Toujours dans le respect du rythme et des besoins des enfants.

Vous pouvez contacter la responsable des accueils de loisirs à : direction.acmsh@cheminrouge.fr
ou au **06.44.82.79.37**

La coordinatrice Animation Participation à : elen.wattrelos@cheminrouge.fr
ou au **03.20.88.32.02**



L'accueil des enfants

3 à 12 ans

Les Mercredis



Mercredi

Groupes

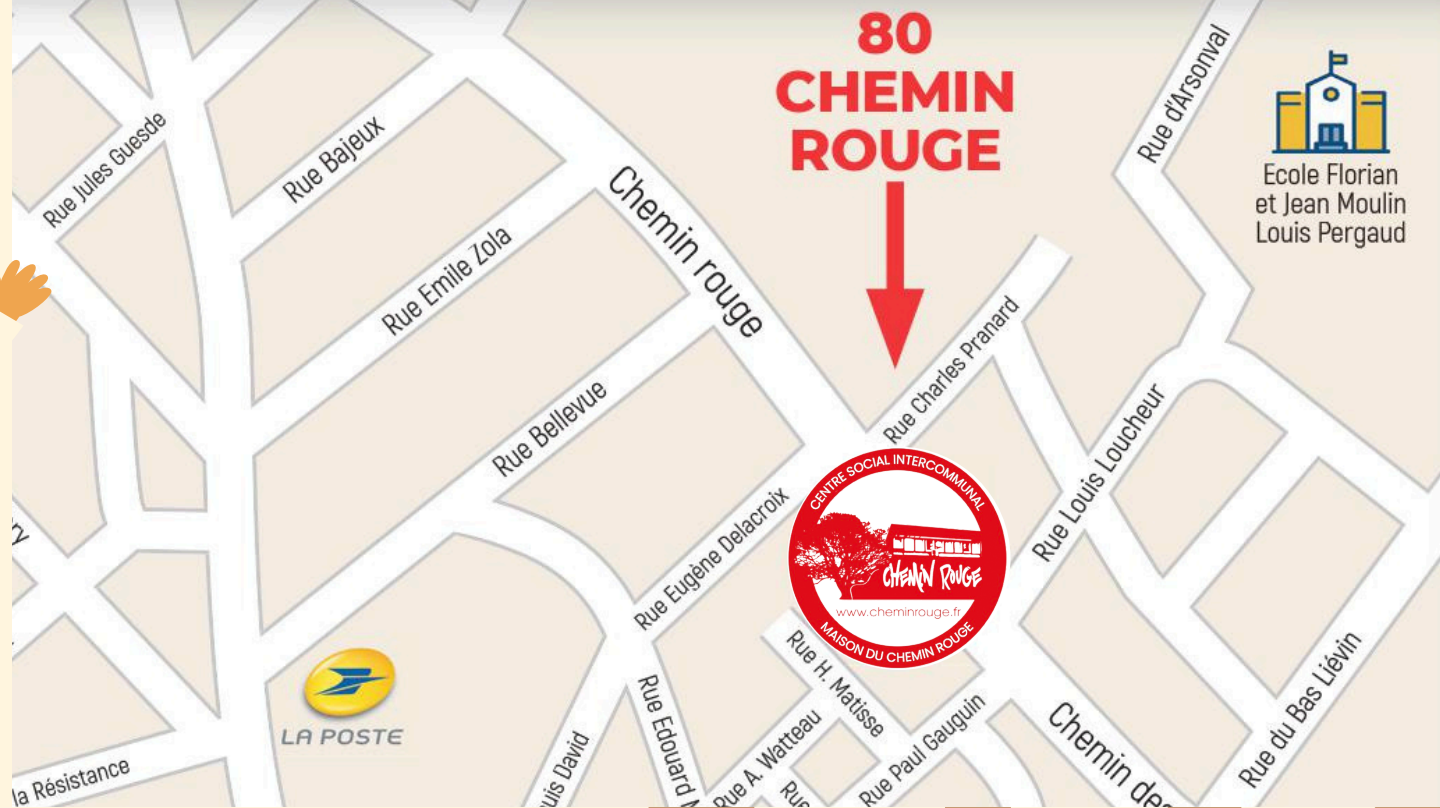
Maternel et Primaire

de 9h (et jusque 10h) à 17h

dans le hall

au centre social

de 9h (et jusque 10h) à 17h



Vacances Scolaires

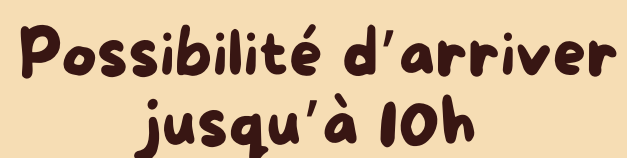
Groupe Maternel
de 9h (et jusque 10h)
à 17h00

À l'école Florian
(rue d'Arsonval à Lille)

(rue d'Arsonval à Lille)



(rue d'Arsonval à Lille)



2

Inscriptions et règlement

ADHÉSION OBLIGATOIRE !!
(valable pour l'année scolaire)

ADHÉSION FAMILIALE

- 5 € (minimas sociaux)
- 13 € à partir de septembre
- 10 € à partir de janvier
- 5 € à partir d'avril

Pièces à fournir

- ✓ Justificatif de domicile -3 mois
- ✓ Livret de famille
- ✓ Attestation CAF -3 mois (avec numéro allocataire et quotient familial)
- ✓ Justificatif de ressources pour les bénéficiaires des minimas sociaux
- ✓ Carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour)
- ✓ Attestation d'assurance scolaire

ADHÉSION INDIVIDUELLE

- À partir de 12 ans : 5 €

Le règlement est nécessaire à la validation de la réservation.

Il vous est demandé d'informer le centre social de toutes modifications.

Pré-inscription possible par téléphone.
Délai d'une semaine pour finaliser l'inscription.
Dans le cas contraire, liste d'attente.

TARIFS A.C.M.S.H 2025

Proposition pour tarifs Lille/FT applicable à partir du 01/01/2024							
	Matin (2h30)	Après-midi (3h30)	Matin + repas* (4h30)	Repas* + Après-midi (5h30)	Journée + repas* (8h)	Journée sans repas (6h)	Garderie la 1/2 heure
0 à 369	0,50 €	0,75 €	0,65 €	0,90 €	1,40 €	1,25 €	0,10 €
370 à 499	1,00 €	1,45 €	1,15 €	1,60 €	2,60 €	2,45 €	0,20 €
500 à 700	1,20 €	1,65 €	1,35 €	1,80 €	3,00 €	2,85 €	0,25 €
701 à 792	1,50 €	1,75 €	1,65 €	1,90 €	3,40 €	3,25 €	0,33 €
793 à 963	1,70 €	1,95 €	1,85 €	2,10 €	3,80 €	3,65 €	0,43 €
>964	2,00 €	2,25 €	2,15 €	2,40 €	4,40 €	4,25 €	0,60 €
Proposition pour tarifs extérieurs applicable à partir du 01/01/2024							
	Matin (2h30)	Après-midi (3h30)	Matin + repas* (4h30)	Repas* + Après-midi (5h30)	Journée + repas* (8h)	Journée sans repas (6h)	Garderie la 1/2 heure
0 à 369	0,60 €	0,85 €	0,75 €	1,00 €	1,60 €	1,45 €	0,20 €
370 à 499	1,10 €	1,55 €	1,25 €	1,70 €	2,80 €	2,65 €	0,25 €
500 à 700	1,50 €	2,10 €	1,65 €	2,25 €	3,75 €	3,60 €	0,33 €
701 à 792	2,00 €	2,50 €	2,15 €	2,65 €	4,65 €	4,50 €	0,40 €
793 à 963	2,40 €	2,80 €	2,55 €	2,95 €	5,35 €	5,20 €	0,55 €
>964	2,90 €	3,20 €	3,05 €	3,35 €	6,25 €	6,10 €	0,75 €

*Quand il y a repas, le montant correspond au temps d'animation et d'encadrement d'enfants.

Modes de règlements acceptés



À PARTIR DE 3 ENFANTS INSCRITS
À LA MÊME PÉRIODE : - 30 %

3

Inscriptions et règlement

Le Centre social se décharge de toutes responsabilités en cas de perte d'affaires personnelles

Nous vous remercions par avance de prévenir de tout retard ou impossibilité de vous rendre à l'activité prévue auprès de l'accueil

(au 03.20.88.32.02).

En cas de retard annoncé ou d'arrivée en cours de journée, il convient de conduire votre enfant sur le lieu d'activité qui peut vous être communiqué à l'accueil du centre social.

EN CAS D'ANNULATION

- 15 jours

Remboursement possible à 70% du montant

1er jour ACMSH

Pas de remboursement sauf sur présentation de certificat médical au plus tard 1 semaine après l'absence

GARDERIE (3/11 ANS)

Possibilité de garderie (payante) de 8h à 9h et de 17h à 18h.

Elle est réservée aux enfants dont les parents travaillent ou sont en formation et sur présentation d'un justificatif de l'employeur.

Le décompte des présences se fait par demi-heure en fonction du quotient familial.

INSCRIPTIONS

- Au mois pour les mercredis
- À la semaine pour les vacances scolaires

Pour les familles en garde alternées, vous pouvez inscrire votre enfant 1 semaine sur 2 (il vous sera demandé l'avis de jugement).

Toute garderie non réservée en amont auprès de l'accueil sera facturée **5€** par créneau.

Repas



Groupes Maternel et Primaire

Les repas sont pris dans un restaurant scolaire de Lille.
Réservation auprès de la Mairie de Quartier de Lille Sud.

Le parent s'engage à avertir de toutes modifications concernant son enfant

Il faudra vous munir de votre

- ATTESTATION CAF
- JUSTIFICATIF D'ASSURANCE
- CARNET DE VACCINATION
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE



03.28.54.02.31

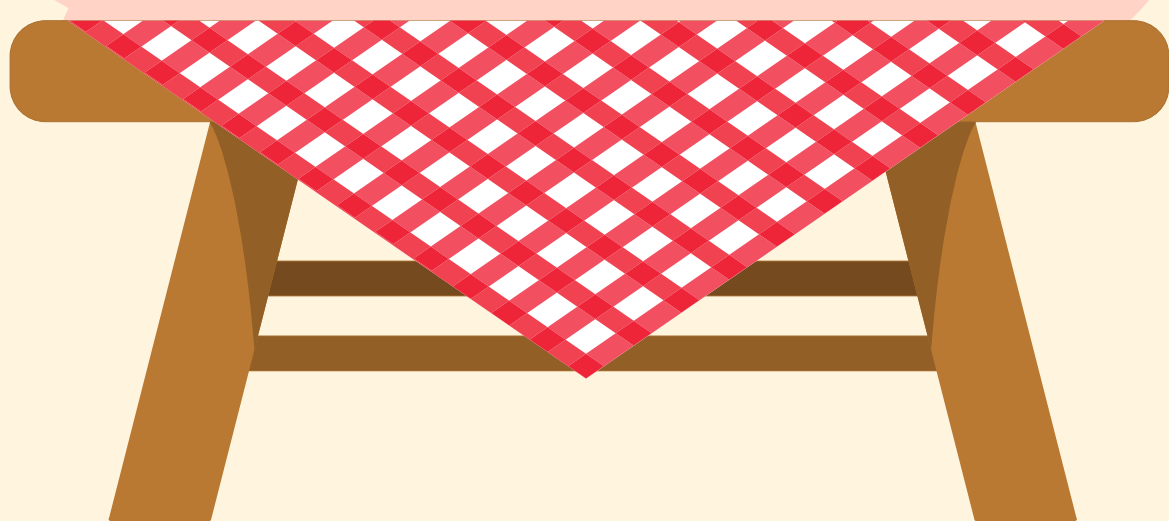
83 rue du Faubourg
des Postes à Lille

RÉGIME ET ALLERGIE ALIMENTAIRE

Le régime et les cas d'allergies alimentaires doivent impérativement être signalés sur le dossier d'inscription de l'enfant.

Et également dans le dossier à la mairie de quartier

Les pique-niques seront à fournir par vos soins aux dates prévues dans les plannings d'activités.



P.A.I (PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ)

Le PAI vise à favoriser l'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps.

Le PAI permet un accueil adapté aux besoins de l'enfant.

Lors de l'inscription, il faut le préciser dans le dossier de l'enfant => La responsable des accueils collectifs recevra la famille pour échanger sur les besoins et adaptera l'accueil de l'enfant.

Pour plus d'informations, se rapprocher de la responsable des accueils de loisirs.

Tout changement doit être signalé à l'équipe et modifié sur le dossier de l'enfant (à l'accueil du CS)

Enfants

Santé

Les parents s'engagent à ne pas confier son enfant qui présenterait une infection à caractère contagieux et/ou ayant de la fièvre.



Tenue

Merci de prévoir une tenue adaptée pour les différentes activités si possibles des habits souples et des baskets permettant à l'enfant de se mouvoir librement.

Enfant porteur d'un handicap

Chaque enfant sera accueilli de façon individuelle par la responsable des accueils de loisirs, si les moyens humains et matériels sont réunis pour le bien être de l'enfant, sa sécurité ainsi que celle des autres enfants.

Afin de déterminer les conditions d'accueil de l'enfant, il y aura un temps d'échanges avec le représentant légal de l'enfant et la responsable.

Ensuite, l'équipe d'animation sera impliquée dans l'accueil de l'enfant.



L'infirmerie

En cas d'accident ou de maladie pendant l'accueil (blessures, chocs légers, coups...), l'enfant est pris en charge par un adulte. La famille sera informée en fin de journée.

Pour des blessures remarquables sans appel des secours (mal de tête, mal au ventre, fièvre...). Les parents sont avertis afin de venir chercher l'enfant dans un délai raisonnable.

- Urgence : En cas de besoin et en fonction de la gravité apparente ou supposée de la blessure, la direction pourra dans les plus brefs délais contacter les secours.

Chaque blessure est inscrite sur une fiche.

Chaque déplacement s'effectue avec une trousse de secours. L'animateur s'assure que la trousse est complète avant chaque déplacement.

Sorties

Des sorties pourront être proposées aux enfants le matin, l'après-midi ou en journée selon les opportunités.

Dans une logique éducative et dans un souci d'organisation, la responsable des accueils de loisirs se réserve le droit d'annuler des activités, des sorties pour les raisons suivantes :
la météo non adaptée, les moyens matériels et/ou humains ne permettent pas la tenue du programme prévu...

Dans ce cas, l'équipe pédagogique mettra en place un nouveau programme.

Transports

Il sera assuré en transport en commun (bus, métro), à pied en fonction des animations proposées ou en car privé lorsque tous les enfants du centre bénéficient d'une sortie plus lointaine. Les règles de sécurité seront abordées avec l'équipe d'animation et une attention particulière sera portée quant à leur application.

Nous vous recommandons de faire la carte de transport Ilévia pour votre enfant, elle vous sera demandée lors des sorties.

Si nous n'avez pas de carte Pass Pass, le centre social vous facturera le coût du transport lors des sorties pour tout enfant dès 4 ans.